

16. TOURNOI DEPARTEMENTAL JEUNES (4 tours indépendants)**(balles 3* fournies par le Comité) – Epreuve coefficient 0,50****Co-voiturage : [LIEN](#)****OUVERT AUX**

Jeunes de -9, -11, -13, -15 et -19 ans Filles et garçons
licenciés **loisir** ou **dirigeant** ou **compétition**.

Tous les joueurs devront être en conformité avec la certification médicale

DATES DE LA COMPETITION

1^{er} tour : Samedi 31 octobre 2026 2^e tour : Samedi 20 février 2027
3^e tour : Samedi 03 avril 2027 4^e tour : Samedi 05 juin 2027

HORAIRES DE LA COMPETITION

Tableaux A, B, C et D (pour les licenciés loisir et compétition, catégories poussins et benjamins) : fin de pointage 9h45, début de la compétition 10h et fin vers 13h30

Tableaux E, F, G et H (pour les licenciés loisir et compétition, catégories minimes, cadets et juniors, **ainsi que poussins/benjamins compétition participant à un 2^e tableau**) : fin de pointage 13h45, début de la compétition 14h et fin prévue vers 17h30.

A noter : initiation au Ping VR (Réalité Virtuelle) envisagée (cf fin du règlement)

PRIX DE L'INSCRIPTION

7 € par joueur/joueuse par tableau
12 € pour les poussins ou benjamins participants à 2 tableaux
(un le matin, l'autre l'après-midi : cf articles 1 et 2)

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS

Pour chaque tour, le mercredi (jusqu'à 23h59) précédant la compétition

1^{er} tour : jusqu'au mercredi 28 octobre 2^e tour : jusqu'au mercredi 17 février
3^e tour : jusqu'au mercredi 31 mars 4^e tour : jusqu'au mercredi 02 juin

RESPONSABLES DE LA COMPETITION

CDJT - Stéphane OLLIVIER - 06 71 26 89 74 - stephane.ollivier2@laposte.net

Secrétariat du Comité - 06 45 36 41 41 - 28ttcomite@gmail.com

Tournoi Départemental Jeunes, sur 4 tours indépendants - *Règlement 26-27*

Ce tournoi est organisé par les Commissions "Sportive" et "Jeunes et Technique" du Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table. Il résulte de la fusion des « circuits M11 » et des « Tournois Open Jeunes ».

Il se déroule sur quatre tours indépendants. Pensez bien à transmettre l'inscription de vos joueurs pour chaque tour.

Article 1 : Conditions de participation et inscriptions

Le tournoi est ouvert aux jeunes filles et garçons des catégories -9, -11, -13, -15, et -19 ans.

Tous les participants doivent posséder une licence FFTT à jour de leur certification médicale, qu'il s'agisse d'une licence loisir, dirigeant ou compétition.

Ce tournoi est l'une des rares compétitions ouvertes aux licenciés "loisir", sans que leur licence ne bascule en "compétition".

Coût d'inscription :

12) **7 €** pour un tableau

13) **12 €** pour deux tableaux (réservé aux poussins et benjamins licenciés compétition participant le matin et l'après-midi)

Les droits d'engagement seront directement imputés sur le compte du club. Le Comité n'acceptera pas les paiements directs des familles.

Modalités d'inscription :

14) Les inscriptions doivent être réalisées sur SPID, via l'espace « MON CLUB », en choisissant la rubrique « **TDJ matin** » et/ou « **TDJ après-midi** », jusqu'au mercredi précédant chaque épreuve (les dates exactes sont précisées sur la fiche détaillée de la compétition).

15) **Particularité pour le cumul de tableaux :** si un poussin ou benjamin licencié compétition participe aux tableaux du matin et de l'après-midi, le club doit obligatoirement l'inscrire dans les deux rubriques « TDJ matin » **et** « TDJ après-midi ».

Article 2 : Catégories et tableaux

Les joueurs seront répartis dans les tableaux suivants en fonction de leur catégorie d'âge et de leur type de licence :

Tableaux du matin (fin de pointage à 9h45, début à 10h, fin vers 13h30)	
A	Poussins et Benjamins licenciés loisir, F et G
B	Poussins licenciés compétition, F et G (classement à 500 pts ou plus)
C	Benjamins licenciés compétition à 500 pts, F et G
D	Benjamins licenciés compétition à plus de 500 pts, F et G
Tableaux de l'après-midi (fin de pointage à 13h45, début à 14h, fin vers 17h30)	
E	Minimes, cadets et juniors licenciés loisir, F et G
F	Minimes (M13) et Cadets (M15) licenciés compétition, moins de 599 pts. Également accessible en 2 ^e tableau pour des poussins et benjamins licenciés compétition ayant déjà joué le matin.
G	Juniors (M19) licenciés compétition, moins de 599 pts
H	De Minimes (M13) à Juniors (M19) licenciés compétition, 600 pts et plus. Également accessible en 2 ^e tableau pour des benjamins licenciés compétition ayant déjà joué le matin.

Remarques sur les tableaux :

- **Double participation (poussins et benjamins licenciés compétition)** : Les poussins et benjamins titulaires d'une licence compétition ayant joué le matin dans leurs tableaux respectifs (B, C ou D) sont autorisés à s'inscrire à un 2^e tableau l'après-midi, dans les tableaux F ou H selon leur niveau (pour rappel, le club doit inscrire dans les deux rubriques via SPID).
- Ajustement des tableaux : Selon le nombre de participants, les organisateurs et les JA pourront fusionner des tableaux peu fournis (**les récompenses tiendront compte des tableaux initialement prévus**) ou scinder ceux qui sont très nombreux.

Article 3 : Déroulement sportif

Pour chaque tableau, la formule la plus adaptée sera choisie par les organisateurs et les JA en fonction du nombre de joueurs, des tables disponibles et du niveau, afin de garantir des parties intéressantes.

Les formules possibles incluent :

- une poule unique ("formule top")
- deux séries de poules consécutives
- des poules suivies d'un tableau final
- un tableau final directement (en tendant vers un classement intégral, avec priorité aux tours de la partie montante)

Quelle que soit la formule, les joueurs seront placés par ordre de valeur selon les points classement de la phase en cours.

Article 4 : Arbitrage et encadrement

- Arbitrage : Les joueurs peuvent être sollicités par les Juges-Arbitres ou les éducateurs pour arbitrer des parties. Cela fait partie de leur formation. En cas de besoin, d'autres personnes, notamment des adultes volontaires, pourront être sollicitées pour arbitrer.
- Le coaching est autorisé pendant les parties, mais **il est recommandé de l'utiliser avec parcimonie** pour favoriser l'autonomie des jeunes.

Article 5 : Récompenses

Les **récompenses** seront attribuées conformément aux **tableaux initiaux**, y compris en cas de fusion.

<u>Tableaux loisir (A et E) :</u> 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} : Médaille.

<u>Tableaux compétition (B, C, D, F, G et H) :</u> 1 ^{er} : Médaille + bon d'achat de 15 € 2 ^{ème} et 3 ^{ème} : Médaille

Article 6 : Initiation au Ping VR (« Réalité Virtuelle »)

Le Comité envisage de proposer une initiation au Ping VR (Tennis de Table en réalité virtuelle) lors de certains tournois open jeunes. Cette pratique très immersive du e-sport sera ouverte aux joueurs ayant au minimum 13 ans (cadets ou plus).

L'initiation ne sera proposée que si le Comité dispose des ressources matérielles (casque VR avec licence du jeu, connexion Internet suffisante) et humaines nécessaires (adultes capables d'encadrer).